



Comment accorder le participe passé avec avoir en 4e ?

Comprends l'accord du participe passé avec avoir en 4e grâce à une leçon claire, des exercices corrigés et un PDF à imprimer.

orthographe-francais

Dans les cas étudiés ici, le participe passé s'accorde avec le COD placé avant lui. Il ne s'accorde ni avec le sujet ni avec un COD placé après. Repère le COD en posant « qui ? » ou « quoi ? » après le verbe.

Dans « Les pommes que j'ai mangées », le mot « que » oblige à écrire « mangées » avec deux lettres en plus : e et s. Ne regarde pas d'abord le sujet : cherche le COD. S'il est avant le participe passé, celui-ci s'accorde ; s'il est après, il ne change pas. Suis le même ordre de vérification.

Points clés

Pourquoi le participe passé ne s'accorde-t-il pas avec le sujet après avoir ? — Avec avoir, l'accord dépend du COD placé avant, non du sujet. Dans les cas étudiés ici, le participe passé s'accorde avec le COD placé avant lui. Dans « Elles ont mangé des pommes », « elles » est féminin pluriel, mais « mangé » reste invariable.

Comment accorder un participe passé lorsque le COD est remplacé par « que » ? — « Que » est un COD placé avant. Retrouve le nom qu'il remplace pour choisir le genre et le nombre.

Comment accorder un participe passé avec le pronom « les » ? — « Les » placé avant peut être un COD. Retrouve le nom remplacé : « les fleurs, je les ai cueillies » ; « les » représente un féminin pluriel.

Quelle différence entre l'accord avec avoir et avec être ? — Avec être, le participe passé s'accorde en principe avec le sujet. Avec avoir, il s'accorde avec un COD placé avant.



Le participe passé avec avoir : la règle essentielle

Prénom : _____ Date : _____

Niveau : 4e Cycle : 4 Matière : Français — orthographe Domaine : Grammaire — accord du participe passé

Tu vas repérer le COD et décider si le participe passé doit changer. Cherche ce que le verbe a fait, puis observe la place de ce groupe.

Objectif : Je sais accorder un participe passé employé avec avoir quand le COD est placé avant.

Prérequis : reconnaître un verbe conjugué, un participe passé, le sujet et le COD.

Auxiliaire : verbe qui aide à former un temps composé ; ici, *avoir*. **Participe passé :** forme utilisée avec l'auxiliaire, comme *rangé* ou *écrite*. **COD :** complément directement lié au verbe ; on le trouve souvent en posant « qui ? » ou « quoi ? ».

Dans les cas étudiés ici, le participe passé s'accorde avec le COD placé avant lui. Il ne s'accorde pas avec le sujet. Dans « J'ai rangé les feuilles », le COD est après : *rangé* ne change pas. Dans « Les feuilles que j'ai rangées », *que* remplace *les feuilles*, placé avant : on écrit *rangées*.

Avec avoir, le sujet ne commande pas l'accord.

Cas particulier : devant un infinitif, l'accord dépend du sens ; on écrit par exemple « Les chansons que j'ai entendu chanter ».

Comment accorder le participe passé avec avoir ?

1. Repère le groupe « avoir + participe passé ».
2. Pose la question « qui ? » ou « quoi ? » après le verbe.
3. Trouve le COD.
4. Observe sa place : avant ou après le participe passé.
5. COD avant : accorde ; COD après ou absent : n'accorde pas.

COD après	COD avant
J'ai vu les voitures.	Les voitures que j'ai vues.
<i>Les voitures</i> est après <i>vu</i> : pas d'accord.	<i>Que</i> remplace <i>les voitures</i> avant <i>vues</i> : accord féminin pluriel.



Exemple : « Clara a écrit une lettre. » Clara a écrit quoi ? *Une lettre*. Le COD est après : on écrit *écrit*.

Exemple : « La lettre que Clara a écrite. » Clara a écrit quoi ? *Que*, qui remplace *la lettre*. Le COD est avant : on écrit *écrite*.

Un pronom peut aussi être COD : « Je les ai retrouvés. » *Les* remplace un nom masculin pluriel placé avant ; on accorde donc *retrouvés*. Cherche toujours le mot remplacé par le pronom.



Ce que vous nous demandez

Le participe passé s'accorde-t-il avec le sujet lorsqu'il est employé avec avoir ?

Non. Avec l'auxiliaire avoir, le sujet ne commande pas l'accord. Cherche le COD : le participe passé s'accorde avec lui seulement lorsqu'il est placé avant. Dans « Elles ont chanté », il reste invariable.

Quand faut-il accorder le participe passé avec l'auxiliaire avoir ?

Il faut l'accorder lorsqu'un COD est placé avant le participe passé. Il prend le genre et le nombre de ce COD. Exemple : « Les histoires que j'ai lues » ; *que* remplace *les histoires*, féminin pluriel.

Comment reconnaître le COD dans une phrase au passé composé ?

Après avoir repéré le verbe, pose « qui ? » ou « quoi ? ». Dans « Samira a acheté un livre », elle a acheté quoi ? *Un livre* est le COD. Vérifie ensuite s'il est avant ou après le participe passé.

Le participe passé s'accorde-t-il avec un pronom comme « les » ou « l' » ?

Oui, si ce pronom est COD et placé avant le participe passé. Retrouve le nom remplacé. « Je les ai prises » convient si *les* remplace des affaires féminines pluriel ; « Je l'ai perdu » convient pour un objet masculin singulier.

Contenu vérifié le 25.07.2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique